Syndicat Autonome de l'Enseignement Supérieur
BP 5432 Dakar-Fann-Tél. : 33 825-29-00-Fax : 33 825-24-06
http://www.saes.sn-Email : saes@saes.sn-saes.info@gmail.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Bureau National (BN) et le Secrétariat National (SN) du Syndicat Autonome de l'Enseignement Supérieur (SAES) se sont réunis, respectivement, le vendredi 24 et le samedi 25 mars 2023. Les échanges ont porté sur l'application du protocole d'accord SAES-Gouvernement du 06 janvier 2023, la situation dans les universités publiques ainsi que la crise politique nationale.

Sur le protocole d'accord SAES-Gouvernement du 06 janvier 2023

Le BN constate avec amertume, d'une part les lenteurs dans l'application de certains points du protocole d'accord, et d'autre part le non-respect d'autres, arrivés à échéance, malgré les interpellations faites au Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Le SAES rappelle au MESRI que, malgré son ouverture au dialogue, le respect du protocole est non négociable pour garantir la stabilité dans l'enseignement supérieur. Par conséquent, SAES interpelle, une fois de plus, le MESRI pour une application diligente de l'ensemble des points du protocole d'accord conformément à l'agenda défini ensemble.

Le SAES reste plus que jamais déterminé et mobilisé pour le règlement définitif de ces questions tout en restant ouvert au dialogue. En cas de non-respect des engagements pris par le Gouvernement, le SAES dégage ses responsabilités sur toutes les conséquences qui en découleront.

Sur la situation dans les universités publiques

Les interventions des différents coordonnateurs ont permis de mettre en exergue les difficultés dans certaines universités publiques qui sont, entre autres, le déficit budgétaire et de personnel d'enseignement et de recherche, une insuffisance notoire d'infrastructures pédagogiques et sociales, les effectifs pléthoriques d'étudiants dans les départements, etc. De plus, le SN a noté que l'inertie incompréhensible de certains recteurs ne fera que conduire vers des tensions et des perturbations dans les universités publiques.

Sur la situation politique nationale

Le SAES, fidèle à ses textes fondateurs qui accordent une place fondamentale à l'amélioration des conditions de vie des populations et à la stabilité sociopolitique nationale, exprime sa forte préoccupation et déplore la détérioration continue du climat politique national ainsi que les menaces sur la paix et les libertés individuelles et collectives. Le SAES condamne fermement toutes les formes violences, les saccages, ainsi que les arrestations excessives de certains citoyens dont des enseignants, des élèves et des étudiants. Par ailleurs, il s'incline pieusement devant la mémoire des disparus.

Le SAES rappelle que la compétition politique doit obéir aux lois et règlements de notre République et auxquelles tous les acteurs sont soumis. Le SAES invite l'État du Sénégal à

garantir la sécurité des personnes et des biens dans le strict respect de la loi, des droits et des libertés de tous les citoyens sénégalais, sans distinction, pour la paix et la stabilité sociale.

Le SAES reste attaché à la stabilité du sous-secteur de l'enseignement supérieur et du Sénégal. Cependant, cette stabilité ne peut être garantie que par le respect des protocoles d'accords signés, le dialogue sincère entre tous les acteurs politiques ainsi que le respect des droits et libertés de tous les sénégalais, sans exception.

Fait à Dakar, le 25 mars 2023



Le Secrétariat National